

Solidaires

ET INTERNACIONALISTES!



Activités internationales de l'Union syndicale Solidaires : les actualités mensuelles

#140 – Octobre 2025

Palestine La paix américaine n'est ni juste ni durable. Après avoir soutenu, sur tous les plans, le génocide perpétré par l'Etat israélien à l'encontre des Palestiniens et Palestiniennes, le président des Etats-Unis d'Amérique a décidé « la paix ». Construite sur les massacres, les ruines, l'occupation qui se poursuit, elle limite le nombre de morts, de blessé-es au moins pour un temps, certes. Mais elle ne règle rien ! De même, « La reconnaissance par la France et par neuf autres pays de l'État de Palestine, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ONU du 22 septembre, marque une avancée, mais elle arrive bien tardivement [...] Pour prendre tout son sens, cette reconnaissance devrait être sans conditions, dans le cadre du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, et assortie de mesures concrètes pour mettre fin à l'occupation, à la colonisation, et à l'apartheid. » (extrait de l'appel du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI) pour les manifestations du 4 octobre).

En Italie, les « syndicats de base » ont appelé à la grève et à des manifestations dans tout le pays le 22 septembre. Celles-ci ont été très importantes, avec la présence de beaucoup de jeunes. Le mouvement syndical italien a réussi cela ! Ce ne fut pas sans difficulté puisqu'une semaine avant la CGIL a tenté de court-circuiter la dynamique unitaire du 22 en lançant son propre appel, trois jours avant et quasiment du jour au lendemain. Les organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes (CUB, SICOBAS, USI, SIAL COBAS, ADL Cobas, COBAS Sardegna, COBAS Sicilia) étaient au cœur de la préparation et de la réussite de ces manifestations, nouvelle étape dans le mouvement de solidarité.

Dans l'Etat espagnol, tous les syndicats ont organisé une journée d'action similaire, le 15 octobre ; les organisations membres du Réseau comme CGT, Intersindical, IAC, SO, mais aussi ELA et LAB au Pays basque, CUT en Galice, CSI aux Asturies, CUT en Aragon, SAT en Andalousie, ainsi que les Commissions ouvrières, l'UGT, l'ASC. Là aussi, les manifestations de soutien au peuple palestinien à l'appel des organisations syndicales ont rassemblé beaucoup de monde.

Fin novembre, des manifestations seront organisées dans plusieurs pays. En France, ce sera une manifestation nationale à Paris, le samedi 29.



Secteur aérien La France continue de vendre du matériel militaire à Israël. En 2024, 27 millions d'euros de commandes d'armement ont été enregistrées : radars, capteurs, connecteurs, ... autant de pièces essentielles au fonctionnement des armes. L'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle est utilisé de manière récurrente pour transporter du matériel à usage militaire vers Israël, qu'il soit produit en France ou à l'étranger.

Ce transit perdure malgré les interpellations des travailleur·ses et de leurs syndicats qui refusent d'être rendu·es complices du génocide. Dernier exemple en date : dans la nuit du 2 au 3 octobre 2025, une cargaison de composants électroniques produits en France et destinés au vendeur d'armes israélien Elbit Systems, premier fournisseur de l'armée israélienne aurait décollé sur un vol à destination de Tel Aviv. Cessez-le-feu ou pas, ce commerce doit s'arrêter ! Manifestation le samedi 25 septembre !



Ukraine Le numéro 43 de la revue *Solidarité avec l'Ukraine résistante* contient un dossier « Bataille du rail » : quelques informations issues d'une rencontre syndicale à Kyiv à laquelle assistaient des cheminots, de Kyiv et de Kryvyi Rih ; l'interview du vice-président du syndicat libre des cheminots d'Ukraine de la ligne ferroviaire du Dniepr ; un exemple de solidarité syndicale cheminote ; un entretien avec Yaroslav P., fondateur du Syndicat libre du dépôt de locomotives de Kharkiv^{n° 3} ; et enfin, un retour sur la bataille du rail engagée par des groupes de résistance à l'armée d'occupation russe.

Le n°16 du bulletin syndical du Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (RESU) est paru.

L'Union syndicale Solidaires était présente à l'AG annuelle du comité français du RESU, le 27 septembre. Documents et compte-rendu ont été transmis au sein de la commission internationale.



Réseau syndical international de solidarité et de luttes

La délégation de l'Union syndicale Solidaires à la 6^{ème} rencontre du Réseau devrait compter entre 25 et 30 participant·es. Plusieurs secteurs seront représentés : éducation, ferroviaire, santé social, Amazon, centres d'appel, culture, banques, informatique, retraité·es. La liste n'est pas close. Avis notamment aux fédérations, syndicats nationaux ou Solidaires départementaux qui souhaitent s'y joindre ! Les modalités pratiques sont sur le site du Réseau.



Haïti La Plateforme française de solidarité avec Haïti, dont l'Union syndicale Solidaires est membre, a tenu une réunion de travail pour faire le point sur un cycle d'activités qui se termine, initié au début de l'année autour de « la dette ou la rançon de l'indépendance », imposée à Haïti en 1825. Diverses manifestations ont été organisées à Paris, Avignon ou Bordeaux. Est envisagé une assemblée générale de la Plateforme et le lancement d'un appel international de solidarité avec Haïti. Pour 2026, il a été suggéré d'organiser un événement en lien avec la semaine anticoloniale et antiraciste, potentiellement à la maison de l'Amérique latine en mars, avec des conférences et des performances. L'élargissement de l'approche géographique au-delà d'Haïti vers une dynamique caribéenne plus large, incluant la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe et d'autres îles, a été évoqué, dans la perspective de la COP 30 et à l'Assemblée des peuples à Belém.

Tunisie Solidarité avec les habitant-es de Gabès !

La catastrophe environnementale et sanitaire provoquée par les fuites récurrentes de gaz toxiques émanant du Complexe chimique tunisien, ayant entraîné des dizaines de cas d'asphyxie parmi les enfants et les habitants de la région, constitue une violation grave des droits fondamentaux et une faillite manifeste de la responsabilité publique. Depuis des années, les mouvements citoyens, syndicaux et environnementaux de Gabès alertent sur les dangers de la pollution industrielle et réclament la mise en œuvre des engagements officiels, notamment le démantèlement des unités polluantes décidé par le gouvernement en juin 2017. Face à cette situation dramatique, les autorités persistent dans le silence, la répression et l'inaction, préférant protéger les intérêts économiques au détriment de la santé des populations et de la préservation du territoire. [Extrait d'un texte du [Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie](#) (CRLDHT)]



Burkina Faso Le peuple burkinabé subit le diktat du pouvoir militaire. Les mouvements sociaux, dont le syndicalisme indépendant, sont particulièrement visés par la répression et les menaces. Au-delà, c'est un climat de terreur que veut imposer le pouvoir militaire : enlèvements, séquestrations, envoi sur le front, touchent des pans entiers de la population : toutes celles et tous ceux qui osent vouloir exercer leur liberté de parole, d'action, de critique, de proposition...

Lors de récents échanges à l'occasion du congrès d'une de nos organisations professionnelles, le syndicat burkinabé présent rappelait la situation : « interdiction de manifestations, interdiction du droit de grève, pressions hiérarchiques, intimidation de leaders syndicaux à l'exemple du cas du Secrétaire général de la CGT-B, contraint à la clandestinité à la suite de menaces d'enlèvement par les escadrons de la mort, stigmatisation des leaders syndicaux, certains étant classés comme opposants politiques avec toutes les menaces que cela suppose, absence de prise en compte des revendications dans une situation où toute négociation collective est quasi-impossible... » Solidaires a réaffirmé son soutien aux syndicats burkinabés, notamment à la CGT-B, dont l'indépendance, tant des puissances coloniales (à l'exemple de la FrancAfrique) que des gouvernements n'est plus à démontrer. [[Voir le communiqué Solidaires](#)].

Sahara occidental Une délégation de l'UGTSARIO était présente à Paris, à l'invitation de Solidaires. Outre une rencontre d'autres organisations syndicales françaises, cela a permis une intervention lors du Comité national, le 9 octobre. Fin novembre, c'est à Paris qu'aura lieu la 49^{ème} conférence européenne de soutien et solidarité avec le peuple sahraoui.

Iran Une réunion organisée par le collectif Roja

s'est tenue le 21 septembre, dans les locaux nationaux de Solidaires. Roja est un collectif féministe et anticapitaliste, composé d'iranien.nes, de kurdes et d'afghan.nes. Solidaires collabore avec Roja depuis sa création à l'automne 2022. Cette rencontre était articulée autour du mouvement « Femme, Vie, Liberté ». Sont notamment intervenues Atefeh Rangriz, militante des droits des femmes et du mouvement ouvrier et Neginaramenh, poétesse et traductrice. Toutes deux ont été emprisonnées. Elles ont partagé leurs expériences carcérales, et les formes de résistances qui persistent aujourd'hui autour du mouvement « Femme, Vie, Liberté ». La question de la Palestine a également été abordée, sous l'angle de la guerre des 12 jours entre Israël et l'Iran, en appelant le nécessaire soutien aux peuples opprimés.



Maroc Un mouvement inédit traverse le Maroc. Sous le nom GenZ 212, des milliers de jeunes prennent la rue pour réclamer des hôpitaux qui soignent vraiment, une école publique qui ouvre un avenir, et des services publics qui tiennent debout. Ils et elles dénoncent aussi une corruption persistante qui détourne des ressources vitales et creuse les inégalités. La réponse des autorités ? Arrestations, intimidations, pressions. Solidaires condamne ces atteintes aux libertés fondamentales et exige la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées. Notre rôle de syndicalistes internationalistes est clair : soutenir les luttes sociales partout, porter leurs voix et défendre les droits fondamentaux au-delà des frontières. Parce que santé, éducation et intégrité publique ne sont pas des privilèges : ce sont des droits.

Equateur Le gouvernement a déclaré la guerre contre les manifestant-es. Ce qui avait commencé comme une protestation contre l'autoritarisme et le néolibéralisme s'est transformé en une résistance populaire face aux morts et aux détentions arbitraires. Aux côtés des syndicats, de mouvements populaires et d'organisations de défense des droits humains, le Réseau syndical international de solidarité et de lutte exige la fin immédiate de la répression, le retrait des militaires, la libération des prisonniers politiques et la justice pour les victimes.

Santé social En congrès, la fédération SUD Santé Sociaux a adopté plusieurs motions de solidarité internationales : Boycott de l'Etat d'Israël, la Global Sumud Flotilla pour Gaza, Solidarité avec la jeunesse marocaine. Une table ronde a été organisée sur le thème « Syndicalisme et colonialisme », avec des représentant-es USTKE (Kanaky), CDMT (Martinique), LAB (Pays basque), et de syndicats SUD Santé Sociaux La Réunion et Mayotte.

Centres d'appels Soutien aux salarié-es des centres d'appel et à la population de Madagascar ! La situation a évolué depuis la rédaction de ce communiqué commun SUD/Solidaires, UGTT (Tunisie) et UMT (Maroc) mais il demeure intéressant de le faire connaître : « Aujourd'hui les étudiant-es et les salarié-es en grève continuent la mobilisation et exige la démission du gouvernement. Pourtant dans les entreprises des centres d'appels comme les multinationales Konecta ou Tessi-ADM Value, le patronat fait comme si de rien n'était et exige même auprès des salarié-es de faire des heures supplémentaires tard le soir alors même qu'à partir de 19 heures il devient difficile, voire dangereux de rentrer chez soi. Beaucoup de salarié-es ne peuvent regagner leur domicile qu'au petit matin aux environs de 5 heures. [...] Le patronat, comme pendant la Covid, espère que les salarié-es dorment dans les couloirs des centres d'appels pour assumer la prise d'appels des donneurs d'ordres français comme Télécom Orange. Nous exigeons, comme cela a pu être fait dans quelques entreprises la fermeture de l'ensemble des centres avec maintien de la rémunération. [...] Il est inacceptable que des travailleurs-es soient mis en danger simplement pour répondre à des objectifs financiers pourtant déjà très lucratifs en temps normal.



SOUTIEN AUX SALARIÉ-ES DES CENTRES D'APPELS ET A LA POPULATION DE MADAGASCAR !

A Madagascar, des manifestations contre les coupures d'eau et d'électricité ainsi que pour la défense des libertés fondamentales se sont tenues dans plusieurs grandes villes du pays. En effet, depuis plusieurs jours des mouvements de protestation populaire, menés par la jeunesse, se poursuivent et se propagent en région.

Les premières manifestations ont été durement réprimées à Antananarivo, mais également dans les autres villes du pays. Le bilan du nombre de victimes (morts, blessés graves et plus légers) demeure incertain même si par exemple un étudiant de Diego Suarez, au nord du pays, a été abattu par les forces de l'ordre. Aujourd'hui les étudiant-es et les salarié-es en grève continuent la mobilisation et exigent la démission du gouvernement.

Pourtant dans les entreprises des centres d'appels comme les multinationales Konecta ou Tessi-ADM Value, le patronat fait comme si de rien n'était et exige même auprès des salarié-es de faire des heures supplémentaires tard le soir alors même qu'à partir de 19h il devient difficile, voire dangereux de rentrer chez soi. Beaucoup de salarié-es ne peuvent regagner leur domicile qu'au petit matin aux environs de 5h. Le couvre-feu récemment décrété n'arrange en rien la situation de ces salarié-es sauf si en réalité le patronat comme pendant la Covid espère que les salarié-es dorment dans les couloirs des centres d'appels pour assumer la prise d'appels des donneurs d'ordres français comme l'opérateur Télécom Orange.

Nous exigeons, comme cela a pu être fait dans quelques entreprises, la fermeture de l'ensemble des centres avec maintien de la rémunération. Les entreprises doivent respecter l'article 95 du code du travail malgache : « L'employeur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ». Il est inacceptable que des travailleurs-es soient mis en danger simplement pour répondre à des objectifs financiers pourtant déjà très lucratifs en temps normal.

Pour l'UGTT : Ali Qurak +21655444454
Pour l'UMT : Ayoub +212674300734
Pour SUD-Solidaires +33628071053

Le 29 septembre 2025

Prochains rendez-vous internationalistes

- 13 au 16 novembre : 6ème rencontre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes.
- 21 au 23 novembre : congrès de l'Intersindical Valenciana, à Gandia.
- 27 novembre : réunion de la commission internationale.
- 27 au 29 novembre : rencontre internationale « autogestion », à La Rioja (Argentine).
- 28, 29 novembre : conférence européenne de soutien et solidarité avec le peuple saharoui.
- 29 novembre : manifestation nationale en soutien au peuple palestinien, à Paris.
- 1^{er} au 3 décembre : université francophone du Global Labour Institute, à Villarcieux.
- Décembre : délégation Solidaires au Mexique.

Union
syndicale
Solidaires